

était détestable et qu'en fait de lampes, on en était resté au Moyen Age, comme si l'éclairage n'avait pas fait de progrès depuis ce temps ; qu'il était dur de payer trente-sept millions et demi pour une salle où l'on étouffe et où l'on ne voit pas clair.

« Quant aux vitraux, ajouta-t-il, je ne sais pas où l'on a été pêcher des monstruositées comme les figures qu'on y remarque. »

« On rit », indique entre guillemets le procès-verbal. Faites donc de l'archéologie à outrance !

L'architecte ne crée point une œuvre simplement au point de vue de la forme, il traduit en les satisfaisant les besoins de la société, c'est une règle de tous les temps.

L'architecte, pour être libre, n'est cependant point indépendant. C'est la civilisation qui l'entraîne et lui impose les dispositions et les formes applicables aux besoins de l'époque sans pour cela que la tradition soit rompue, sans quoi le présent ne sait plus ce qu'il est, ni où il va.

Il y a toujours deux principes en présence : soumission et indépendance. C'est une lutte à continuer (Viollet-le-Duc, *Entretiens*).

Comme le rappelait, il y a quelque temps un de nos confrères : Il y a 1.900 ans que Ovide s'écriait déjà : *Laudamus veteres, sed nostris utimur annis* et c'est la devise que nous avons prise pour épigraphe.

V

Est-ce à dire que l'archéologie ne doive être considérée par l'architecte que comme une science abstraite ou de